

FODEC : relance du Comité de gestion

La Ministre du Tourisme Amel Karboul met fin à la polémique en restituant au FODEC sa vocation et à son Comité de gestion, ses prérogatives.

Une réunion du Fonds de Développement de la Compétitivité du Tourisme (FODEC) s'est tenue aujourd'hui au ministère du Tourisme. Après un débat jugé « *très positif* » par Radhouane Ben Salah, président de la FTH, il ressort que le FODEC se basera dorénavant sur les seules décisions du Comité de gestion. Celui-ci se réunira « *autant de fois qu'il le faudra* », aurait dit la Ministre Amel Karboul.

Le deuxième résultat de cette réunion est que le FODEC ne financerait plus que les actions d'envergure en rapport direct avec sa vocation. Mme Karboul semble vouloir mettre fin au saupoudrage qui a régné jusque-là dans ce domaine.

Ainsi, et comme nous le souhaitions (voir **notre article**), le FODEC retrouve son fonctionnement légal tout en renouant avec sa vocation quant à la nature des actions financées.

Un “Droit de réponse” du ministère du Tourisme

Le ministère du Tourisme nous a adressé un “droit de réponse” qui nous laisse perplexes mais que nous publions intégralement...

Suite à notre article **“Pourquoi la FTAV se tait”**, nous avons reçu le “droit de réponse” suivant du ministère du Tourisme :

« *Le ministère du Tourisme s'étonne de la teneur de l'article "Pourquoi la*

FTAV se tait" publié sur "Le Tourisme" le 19/06/2014.

« L'article mentionne qu'une enquête de l'Inspection générale du ministère est en cours concernant l'événement "Tounes Barcha" ; un événement organisé par la Fédération Tunisienne des agences de Voyages (FTAV) l'année dernière. Or, le ministère du Tourisme n'a aucune enquête en cours à ce sujet et dément toutes les allégations du magazine.

« D'autre part, l'article fait référence au Fonds de Développement de la Compétitivité du Tourisme (FODEC) et à l'octroi d'un financement pour des festivités liées au 50ème anniversaire de la FTAV. Selon le décret n°2005-2121 du 27 juillet 2005, "sont admis à solliciter le concours du fonds dans le secteur du tourisme, l'office national du tourisme tunisien, les fédérations professionnelles du tourisme et les établissements touristiques". Donc à ce jour, le FODEC octroie des subventions à qui de droit dans la transparence, la concertation et la loi en vigueur.

« L'auteur de l'article évoque aussi le rôle du Comité de Pilotage dont le rôle est consultatif selon la réglementation en place. En effet, l'article 7 du décret évoque que le rôle du Comité est de "proposer le programme d'utilisation des ressources du fonds et les projets de budgets relatifs aux actions de publicité et de promotion" dont seul le ministre est l'ordonnateur. »

Notre réponse :

FODEC : notre article ainsi que la loi parlent de Comité de gestion, et non de Comité de pilotage. Si le rôle du Comité de pilotage est consultatif, celui du Comité de gestion est, comme son nom l'indique, de gérer. La loi ne parle de « comité de pilotage » que « pour le volet mise à niveau des hôtels » (Art 10) avec une composition complètement différente de celle du Comité de gestion. Il suffit de lire la loi.

Sur le fond, l'article 1er de la loi limite les actions du FODEC au financement « des actions publicitaires », des « primes accordées dans le cadre du programme de mise à niveau des établissements hôteliers » et des « études sectorielles et stratégiques proposées par le comité de gestion ». Les festivités du 50e anniversaire de la FTAV ne relèvent, à notre sens, d'aucunes des actions citées par la loi. D'ailleurs, le nom complet de ce comité est « Comité de gestion des programmes publicitaires et

promotionnels ». Encore une fois, il suffisait de lire la loi et de l'appliquer.

Tounes Barsha : si cette opération s'est en effet déroulée l'année dernière, on ne lui connaissait pas d'issue à l'arrivée de Mme Karboul. En effet, la FTAV demandait initialement une subvention de 130 000 DT, qu'une commission interne a jugée exagérée pour l'évaluer à environ 55 000 DT. Il s'en est suivi un arbitrage du ministère qui a conclu à la somme de 90 000 DT, et c'est cette somme qui a été soumise à l'Inspection générale du ministère dont le directeur est M. Karim B.M.

On apprend aujourd'hui par ce "Droit de réponse" du ministère que ce dossier ne présentait aucune anomalie. Que le ministère nous permette de penser le contraire, sinon qu'il nous donne des raisons de le croire.

Lotfi Mansour

Report des négociations sur l'Open Sky

Le Directeur Général de l'aviation civile, Hatem Moatameri, a indiqué que le troisième round des négociations avec l'Union européenne sur l'Open Sky ne se tiendra pas ce mois-ci comme prévu, mais est reporté au mois de septembre prochain.

Un report qui n'est pas le premier, et parions qu'il ne sera pas le dernier.

Tahar Khadraoui nommé personnalité suisse de l'année

Tahar Khadraoui, PDG du tour-opérateur Air Marin, fait partie des nominés de Suisse romande pour le Travel Personality Award du magazine Travel Inside.

Le Travel Personality Award décerné par notre confrère Travel Inside est déjà une institution en Suisse alémanique. Pour la première fois, il sera décerné en Suisse romande le 17 septembre à Lausanne, à la veille du TTW Romandie. 12 personnalités du voyage « *particulièrement méritantes* » sont nominées pour ce trophée et soumises aux votes des lecteurs de Travel Inside. Parmi celles-ci, on retrouve des patrons de grands T0, le DG de l'aéroport de Genève, l'ex patron d'Easy Jet Suisse ainsi que Tahar Khadraoui.

Le patron d'Air Marin s'est imposé dans cette short list grâce à son rang de premier T0 en Suisse romande sur la Tunisie, et au vu du développement qu'a connu son portefeuille de destinations, tant en court qu'en long-courrier.

FTAV : assemblée électorale reportée

Une décision du Tribunal de Tunis reporte les élections de la FTAV qui ne pourront se tenir avant le 11 juillet.

L'Assemblée Générale qui devait se tenir le 21 juin et réélire le président sortant de la FTAV est reportée par décision du tribunal de Tunis datée d'hier 19 juin (*voir copie ci-dessous*). Cette décision fait suite à une plainte déposée par des agences de voyages du Sud (Tozeur et Douz). Elle est prise en application des statuts de la FTAV qui stipulent que l'assemblée nationale ne peut se tenir qu'après le déroulement des assemblées et élections régionales, chose qui n'a pas été faite à Tozeur et à Douz.

L'AG de la FTAV ne pourrait donc se tenir avant le 11 juillet, date fixée par le tribunal pour statuer sur la plainte des agences plaignantes. Jusqu'à cette date et à partir de la fin de ce mois, la FTAV se retrouve de fait sans direction.

Une fronde des agences du Sud

A moins d'une entente pour une direction collégiale, la FTAV pourrait se voir imposer un administrateur judiciaire. Joint par téléphone, Mekki Marzougui (fédération régionale de Douz) parle d'une fronde des agences de voyages du Sud contre « *la main mise sur la FTAV* » de la part de l'actuel président.

Les agences contestataires revendiquent, toujours selon M. Marzougui, une révision des nouveaux statuts de la FTAV « *faits sur mesure* » par l'actuel président, Mohamed Ali Toumi, pour « *permettre son maintien à la tête de la fédération* ». Ils revendiquent également un audit comptable et financier de la FTAV depuis 2011, date de l'élection de Mohamed Ali Toumi.

La Secrétaire Générale de la FTAV, Nadia Ktata, admet la légitimité de toute contestation, tout en s'étonnant : « *Pourquoi ces contestataires n'ont-ils pas présenté de liste concurrente pour les élections de demain ?* ». Avant d'affirmer qu'« *il s'agit en fait de quatre agences, dont trois viennent de nous envoyer des excuses* ». Mekki Marzougui parle, lui, d'une vingtaine d'agences contestataires.

سوفييڭ السومرا ومن مدينته ، مثل مظاہرته
 مدينته مظاہرته الاستاذ الطاهر بنين اللاتين
 مدينته 23 نخبج مرسلها سوتش
 المدعي عليه : "الخطافعة السوتش لولالة الاسرار
 والياحطة" في ش.م.ق.
 اللاتين مقررهاب 3 نخبج العادي سوتش
 سوتش

19 جون 2014

شفاء على ذلك فإن رئيس الجمهورية التونسية بأمره وبأذن
 مائور العدول المتأهلين من سوتشوا هذا إن سوتش منهم ذلك
 و السوتشوا السوتشوا السوتشوا و السوتشوا السوتشوا السوتشوا
 بأن سوتشوا السوتشوا السوتشوا السوتشوا السوتشوا السوتشوا
 بالإصانة على سوتشوا في سوتشوا سوتشوا سوتشوا سوتشوا
 سوتشوا سوتشوا سوتشوا سوتشوا سوتشوا سوتشوا

Pourquoi la FTAV se tait

Le président de la FTAV a au moins deux raisons de ne pas mécontenter le ministère du Tourisme.

Si le président de la FTAV se fait plus discret que son homologue de la FTH vis-à-vis du ministère du Tourisme, ce n'est ni par conviction, ni par une quelconque stratégie de la FTAV, il le fait simplement pour ménager ses

intérêts propres.

En effet, Mohamed Ali Toumi est toujours suspendu aux résultats de l'enquête de l'Inspection générale du ministère du Tourisme sur les 90 000 dinars octroyés au pseudo événement "Barsha" organisé par le même Toumi (lire ***"Trois vérités sur M. Toumi"***). Nous nous garderons de commenter cette affaire avant la fin de l'Inspection du ministère.

L'autre raison du mutisme de M. Toumi est que la Ministre a accepté de financer 50% des dépenses du 50ème anniversaire de la FTAV. Troupes folkloriques et colloque international sur l'Open Sky vont coûter au FODEC (Fonds de soutien à la compétitivité du tourisme) 112 500 dinars. L'accord de principe en a été donné par la Ministre Karboul sans l'avis du Comité de gestion du Fonds qui est le seul organe de décision comme le stipule la loi (voir décret n°2005-2124 du 27 juillet 2005).

Dans sa demande de soutien financier adressée à la Ministre du Tourisme où il « *sollicite la haute bienveillance* » de celle-ci, Mohamed Ali Toumi se fait non seulement obséquieux mais aussi ignorant de la loi. Un président de la FTAV digne et informé aurait écrit : « Nous vous prions de bien vouloir réunir le Comité de Gestion afin de... ».

A suivre...

LM

Le Bardo couleur Orange

Un guide de visite numérique du Musée du Bardo, élaboré par Orange, sera mis à disposition des visiteurs et téléchargeable sur Smartphone.

Grâce à un partenariat entre l'opérateur Orange, l'Institut national du patrimoine et l'Agence de mise en valeur du patrimoine, le guide de visite numérique du Bardo a vu le jour. Lors de sa présentation officielle, le

Ministre de la Culture Mourad Sakli a chaleureusement remercié l'opérateur français qui réalisait là son premier partenariat avec une grande institution en dehors de la France. « *Valoriser le patrimoine n'est pas vendre le patrimoine* », a souligné le Ministre, appelant de ses vœux une collaboration pérenne avec l'opérateur – ce qui devrait se réaliser puisque, selon le représentant d'Orange, des guides analogues sont déjà en cours de développement sur la Médina de Tunis, Sidi Bou Saïd, Carthage, Mahdia, Tozeur etc.

Un guide de visite prêté gratuitement par le musée permettra de lire des "tags" placés près des œuvres pour avoir accès aux contenus : fiches de présentation, commentaires audio, plans, jeux, fresque chronologique... En trois langues (français, arabe, anglais), le guide propose trois parcours de visite, dont un pour les enfants avec une "chasse au trésor" à travers les œuvres.

L'application est aussi utilisable avec un smartphone et téléchargeable gratuitement pour les abonnés Orange Tunisie, sur Google Play et bientôt sur AppStore. Ayant déjà réalisé des dispositifs numériques pour des institutions culturelles (musée du Louvre-Lens, Jardins de Versailles, Grand Palais), Orange propose ici, pour la première fois dans un musée en Afrique, un guide basé sur la technologie NFC (near field communication).

Christine Albanel, Directrice exécutive Orange et ancienne ministre française de la Culture, a souligné l'intérêt de ce type de technologie pour intéresser les jeunes à la culture et a indiqué que 65% des Français préparent leurs visites de musées sur internet.



Christine

Albanel (au centre), Directrice executive Orange, et Mourad Sakli, Ministre de la Culture, lors de la présentation du nouveau guide de visite numérique.

Animation culturelle : le Musée du Bardo s'ouvre aux artistes

Jusqu'au 22 juin, une exposition d'art au sein même du département punique du Musée du Bardo.

Le nouveau Musée du Bardo remplit petit à petit sa mission de devenir un lieu culturel vivant. Quatre jeunes artistes ont investi la salle punique pour instaurer un dialogue entre présent et passé : leurs œuvres font face aux vitrines d'art carthaginois dont elles s'inspirent librement. Façon d'interpeller le Tunisien d'aujourd'hui sur son histoire.



L'une des artistes a ressuscité des masques carthaginois pour exprimer toutes les émotions par lesquelles passe le Tunisien d'aujourd'hui. Une autre propose un puzzle pour se lancer dans la reconstitution de Carthage. Une céramiste aligne des signes de Tanit sur lesquels s'appuient des silhouettes humaines...

Dans la ligne de la politique d'animation du musée, un atelier sur les mêmes thèmes destiné aux enfants sera assuré par les artistes à la fin de l'exposition.

Exposition Carth'Art avec Hayfa Ben Thabet, Yosser Halloul (ci-dessous), Rim Ben Cheikh et Nadhem Hamouda. Département punique, jusqu'au 22 juin.



“L'indice d'une suite” : cinq artistes à suivre entre Paris et Tunis...

L'exposition “L'indice d'une suite”, une aventure collective de Tunis à Belleville et retour...

Quand cinq jeunes artistes tunisiens se retrouvent du côté de Belleville pour inventer ensemble une exposition, sous l'œil d'un critique d'art, et en interaction avec les passants dans un lieu ouvert au public, que peut-il se passer ? Réponse à Paris le 20 juin...

Ce projet au long cours, baptisé “L'indice d'une suite”, initié début 2014, conduira à petits pas jusqu'à un nouveau workshop et une nouvelle exposition “augmentée”, à Tunis cette fois, au premier trimestre 2015. Un projet imaginé par l'association d'échanges culturels franco-tunisiens Kasbah Nova, et animé par l'équipe de l'espace d'art parisien Glassbox pour un atelier original basé sur la rencontre.

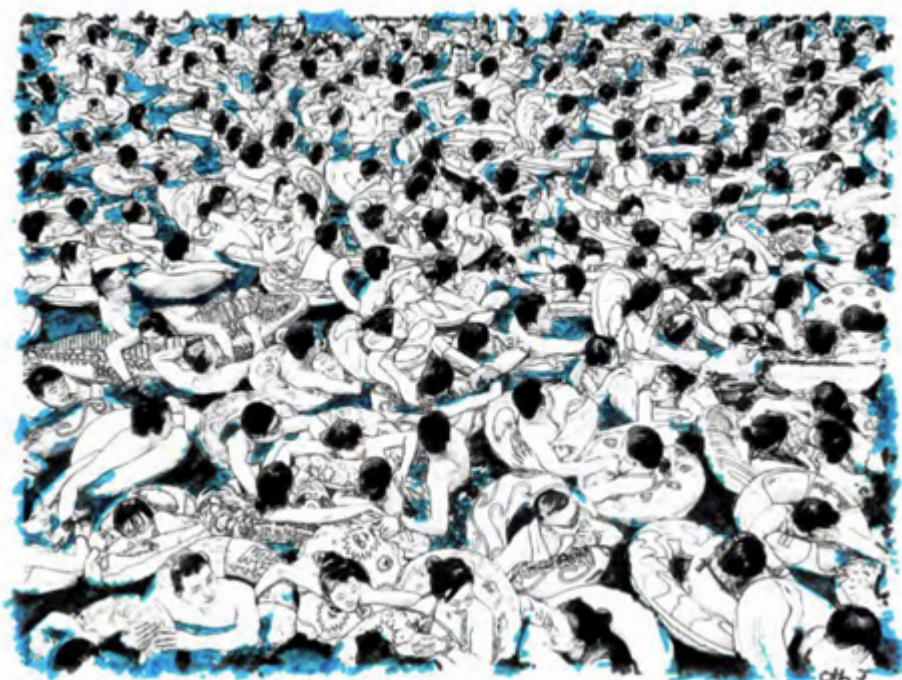
Pour les jeunes artistes sélectionnés, une occasion rare de travailler ensemble et de se confronter à des regards différents. Et sans doute des interactions intéressantes avec le voisinage dans l'espace Glassbox, une “boîte de verre” ouverte sur ce quartier populaire et... très tunisien.

Les participants : Ali Tnani et ses installations techno insolites. Selim Ben Cheikh et ses calligraphies de barbelé sur plexiglas. Rania Werda et ses femmes sans visage noyées dans les enluminures. Othmane Taleb et ses foules inconscientes et contradictoires. Hela Lamine et son “Festin des affamés” au goût écœurant de sucreries.

En haut : Selim Ben Cheikh, “Arabian Spider”. Rania Werda.

Ci-dessous : Othmane Taleb, “Crowd on water2”. Ali Tnani, “Crakling data Machine”. Hela Lamine, “Festin des affamés”.

Atelier ouvert au public jusqu'au 19 juin, exposition du 20 au 28 juin 2014, espace Glassbox : 4, rue Moret, 75011 Paris (du mercredi au samedi de 14h à 19h).



Retraite bien méritée pour Kamel Zouaoui

Le départ à la retraite de l'ex-Directeur Marketing par intérim de l'ONTT, Kamel Zouaoui, a rassemblé hier à l'hôtel Africa de nombreux cadres de

l'Office du tourisme. Parmi eux, trois Directeurs généraux : anciens (Raouf Jomni, à *gauche*, et Khaled Bencheikh, à *droite*) et actuelle (Wahida Djaït).



La belle ambiance de la cérémonie et le nombre de cadres rassemblés tranchaient avec la morosité qu'on dit régner au sein de l'ONTT.

A cette occasion, Kamel Zouaoui a été fait Chevalier du Tourisme 2014 et a reçu un certificat de félicitations des mains de la DG de l'ONTT, Wahida Djaït (*photo*).



René Trabelsi de Royal First Travel (*au centre*) s'est joint à la fête.



